

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### • Accueil

Les cours se déroulent **de 8h00 à 17h30 en semaine**. Les cours débutent **le lundi à 8h30** et se terminent à **17h30 le vendredi**.

Une navette spéciale pour l'Agricampus existe le lundi et le vendredi (trajet Agricampus-SNCF) : Lundi départ Gare 8h55 et vendredi départ Lycée 16h15.

Les BUS (TUL) de la ville de Laval desservent l'établissement (cf horaires des lignes B, C et E : arrêt la Jaunaie).

Les demi-pensionnaires peuvent utiliser une navette du lundi soir au vendredi matin (arrivée et départ dans l'enceinte du lycée depuis la gare en passant par le centre ville).

Les élèves bénéficient d'une sortie libre en ville le mercredi après-midi, si les parents donnent leur autorisation et si l'emploi du temps le permet.

Les **élèves**, garçons et filles, peuvent bénéficier des régimes **d'internat, de demi-pension ou d'externat**. A titre indicatif, le prix\* est de 1784 €/an pour les internes, de 708 €/an pour les demi-pensionnaires et de 1425 €/an pour les internes-externés. Des remises sont accordées pour les périodes de stage.

Pour les **étudiants**, possibilité d'avoir une chambre sur l'établissement sur demande écrite. (Attention, Nombre limité, attribution selon critères sociaux)

Tarifs\* : chambre double 224€ soit 112 € par personne.

Le Conseil Régional accorde une subvention au lycée pour **l'acquisition des vêtements et équipements professionnels** (blouses, bottes, ...) demandés pour les 2 ans de formation des filières professionnelles et technologiques : Bac Pro, Bac Technologique, BTS.

Un trousseau pour le couchage est demandé aux élèves internes, il comporte :

– couvertures ou couette, draps, traversin et protège matelas.

### • Bourses, Transport, Aide à l'équipement

Les familles peuvent obtenir des **bourses** : les dossiers sont à demander au secrétariat du Lycée Agricampus dès l'inscription définitive.

Chaque nouvel élève doit établir, s'il veut bénéficier d'une bourse, un nouveau dossier, spécifique au Ministère de l'Agriculture. La reconduction des aides attribuées l'année précédente par l'Education Nationale n'a pas lieu, du fait du changement de Ministère, même si les critères d'attribution sont très voisins.

Pour les dossiers de **transport scolaire**, s'adresser directement au Conseil départemental de résidence de l'élève.

\* Attention ces tarifs sont ceux appliqués pour l'année 2023/2024, ils changent à chaque rentrée scolaire.

## • Livres

Pour l'ensemble des classes du Lycée, les ouvrages sont mis à disposition gratuitement pour l'année scolaire par l'établissement, grâce à une subvention du Conseil Régional des Pays de Loire.

## • Equitation

La **pension pour un cheval d'élève est possible**, dans la mesure des places disponibles. Le tarif de base de l'écurie intérieure est de 350 € par mois.

**Option Hippologie Équitation\*** : Trimestre 1 : 220 euros / Trimestre 2 : 164 euros / Trimestre 3 : 164 euros – 3 séances d'essai en Septembre : 40 euros. Tout trimestre commencé est dû.

**Section sportive\*** : Coût : Visite médicale / Trimestre 1 : 297 euros / Trimestre 2 : 222 euros / Trimestre 3 : 222 euros + engagements (12€ Club / de 15 à 20€ Amateurs (ces tarifs peuvent évoluer)). Tout trimestre commencé est dû.

## • Résultats aux examens

Avec au total **181 candidats reçus sur 197 présentés**, soit un pourcentage 91.88 %, les résultats du Lycée Agricampus de Laval sont très bons.

Par diplômes, les résultats sont les suivants :

	Inscrits	Présents	Admis	Non admis	% de réussite	% National
<b>BAC PRO CGEA</b>	22	22	21	1	84.21%	81.90%
<b>BAC PRO CGEH</b>	23	22	19	3	82.61%	85.40%
<b>BAC STAV</b>	51	51	50	1	98.04%	97.10%
<b>BTS ACSE</b>	43	42	38	4	88.37%	72.70%
<b>BTS STA</b>	10	9	6	2	60%	85.30%
<b>BTS PA</b>	26	26	26		100%	83.20%
<b>BAC GÉNÉRAL</b>	22	22	21	1	95.45%	95.70%